



**DÉCLARATION CONJOINTE  
DU CANADA  
ET DE LA RÉPUBLIQUE DU CHILI  
SUR LA COOPÉRATION DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE**

Ottawa, le 30 mai 2013

Dans le cadre de la relation de longue date entre le Canada et le Chili, ces deux pays confirment leur intérêt commun à faciliter leurs liens en matière d'échanges commerciaux et d'investissement dans le secteur de l'énergie, et à renforcer la sécurité énergétique. Ces deux nations cherchent à faire progresser la croissance durable du secteur de l'énergie par la diversification de l'offre et de la demande.

Le Canada et le Chili entendent renforcer la coopération bilatérale en matière d'énergie par le truchement de leurs institutions et des organisations internationales dont les deux pays sont membres. De plus, ils encouragent la coopération commerciale accrue entre les sociétés intéressées dans le secteur de l'énergie.

Le Canada et le Chili ont déterminé que leur collaboration liée au secteur de l'énergie sera fondée sur les priorités suivantes :

**1. GÉNÉRALITÉS**

- Le Canada et le Chili chercheront à tenir des rencontres pour discuter de la coopération énergétique en tirant parti des occasions où les deux pays participent à d'importants événements ou rencontres sur le thème de l'énergie.
- Le Canada et le Chili reconnaissent les avantages du fait de faciliter la coopération et l'échange d'information entre les entreprises afin d'élargir la collaboration bilatérale en matière d'énergie.

**2. ÉNERGIE RENOUVELABLE**

Le Canada et le Chili reconnaissent qu'ils peuvent en faire plus afin d'atteindre leur plein potentiel en matière d'énergie renouvelable. Les deux pays ont un intérêt commun pour la production d'hydroélectricité, et pour l'exploitation d'autres sources d'énergie renouvelable, telle que l'énergie éolienne et solaire ainsi que la bioénergie.

Dans cet esprit, le Canada et le Chili pourront :

- échanger de l'information concernant les occasions d'accroître la part de l'énergie renouvelable dans le portefeuille énergétique national, et échanger leurs pratiques exemplaires en matière de gestion des effets sociaux et environnementaux des projets d'énergie renouvelable sur les collectivités;

- échanger de l'information sur les approches utilisées pour mieux intégrer les sources d'énergie renouvelable intermittentes et variables dans le réseau de distribution d'électricité, et favoriser les occasions de coopération en matière de transmission et d'infrastructure d'électricité;
- échanger de l'information sur la création de technologies de coalimentation et d'un cadre réglementaire connexe;
- favoriser les possibilités d'échange et d'investissement bilatéraux ainsi que les partenariats stratégiques, y compris les coentreprises, dans les domaines technologiques liés aux énergies renouvelables.

### **3. GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ**

Le Canada et le Chili cherchent tous les deux à renforcer leurs secteurs respectifs de production du gaz naturel liquéfié (GNL). Le Canada a la possibilité de devenir exportateur de GNL tandis que le Chili est un importateur de GNL.

Le Canada et le Chili pourront :

- encourager les communications techniques et commerciales au sujet des occasions d'affaires pour le gaz naturel liquéfié (GNL) et au niveau de la construction de ports méthaniers et de l'infrastructure connexe (ports, gazoducs, usines de regazéification, terminaux de liquéfaction).

### **4. EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE**

Le Canada et le Chili reconnaissent l'importance de l'efficacité énergétique pour la croissance économique, la sécurité énergétique et l'atténuation des impacts des changements climatiques.

Le Canada et le Chili pourront :

- chercher des occasions de collaborer à l'amélioration de l'efficacité énergétique au sein de leurs économies respectives;
- encourager l'échange d'information sur les politiques et les programmes visant à promouvoir l'efficacité énergétique.

**FOR THE GOVERNMENT  
OF CANADA**

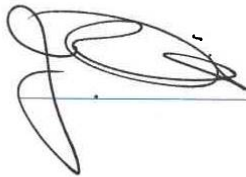
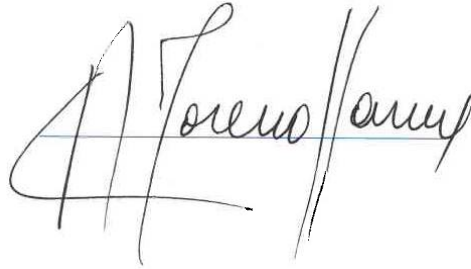
**POUR LE GOUVERNEMENT  
DU CANADA**

**POR EL GOBIERNO  
DE CANADÁ**

**FOR THE GOVERNMENT  
OF THE REPUBLIC OF CHILE**

**POUR LE GOUVERNEMENT  
DE LA RÉPUBLIQUE DU CHILI**

**POR EL GOBIERNO  
DE LA REPÚBLICA DE CHILE**

A stylized, cursive handwritten signature in black ink, positioned above a horizontal line.A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Pinochet', positioned above a horizontal line.